



**Parc amazonien  
de Guyane**  
Parc national

## FICHE DE POSTE

### Coordinateur du projet

#### **« Renforcer le réseau des aires protégées du plateau des Guyanes et leurs contributions à un développement local durable et respectueux des cultures et des modes de vie en site amazonien isolé » (RenfoRésAP)**

*Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations.*

*L'opération « Renforcer le réseau des aires protégées du plateau des Guyanes et leurs contributions à un développement local durable et respectueux des cultures et des modes de vie en site amazonien isolé » est une action multi-partenariale transnationale d'une durée de 3 ans (2018-2020) portée par les gestionnaires d'aires protégées du Suriname, du Guyana et de la Guyane Française, financée par le Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA).*

*Sa finalité est de renforcer la résilience des écosystèmes du plateau des Guyanes et leur contribution à un développement local durable, dans un contexte de changement climatique.*

*Son objectif général est de renforcer la capacité des aires protégées à répondre aux défis communs qu'elles rencontrent en mutualisant les réflexions sur les approches méthodologiques et outils techniques nécessaires à mettre en place.*

*Les objectifs spécifiques sont le renforcement du dialogue entre les aires protégées et la capitalisation des meilleures expériences.*

*Les actions spécifiques pour parvenir à ces objectifs sont l'organisation de 3 ateliers régionaux rassemblant les gestionnaires d'espaces protégés, la production de 4 synthèses thématiques participatives sur les meilleures approches d'appui au développement local en site isolé, en particulier par l'écotourisme, la science participative pour la gestion durable des ressources naturelles en milieu amazonien, les stratégies de lutte contre les menaces liées à l'orpaillage illégal, et la transmission des patrimoines culturels vivant.*

*La valeur ajoutée du projet sera notamment : une meilleure visibilité des problématiques de conservation de la biodiversité du plateau des Guyane et de la contribution des aires protégées au développement local et durable, une diffusion des solutions aux problématiques de l'avenir des communautés amérindiennes et afro-descendantes de la région, un dialogue renforcé entre la collectivité guyanaise, en tant que plateforme européenne, et ses voisins immédiats sur la thématique de la gestion à moyen et long terme du plateau des Guyane et du bassin amazonien.*

*Le projet est porté par le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec un certain nombre d'institutions, au premier rang desquelles la commission des aires protégées du Guyana ainsi que les ministères surinamais du développement local ainsi que de la planification spatiale et de la gestion des ressources naturelles et forestières.*

*Son budget global est de 662 k€, dont 75% au titre du Programme de Coopération Interreg Amazonie (fonds européens)*

**Résidence administrative :** Rémire-Montjoly, Guyane (1 an) / Paramaribo, Suriname (1 an) / Georgetown, Guyana (1 an)

La première année, la coordination de l'opération bénéficiera d'un bureau équipé et connecté au siège du Parc amazonien de Guyane. Les deux années suivantes, la coordinatrice/Le coordinateur sera basé(e) au Suriname et au Guyana. Un bureau sera alors mis à sa disposition par les partenaires, les frais de bureautique, téléphonie et internet étant pris en charge par le projet, ainsi que les moyens et frais de déplacement. Les principaux équipements du projet sont 1 véhicule, 1 ordinateur, ainsi que du matériel d'animation.

**Statut :** Poste de catégorie A ouvert prioritairement aux agents titulaires des 3 fonctions publiques, aux agents

CDI relevant du Quasi statut (périmètre AFB), et par défaut aux contractuels de niveau équivalent.

#### **Supérieur hiérarchique :**

La coordinatrice/Le coordinateur intervient sous l'autorité et la coordination du directeur adjoint du Parc amazonien de Guyane. Il rend compte également au comité de suivi du projet RenfoRésAP.

**Type de contrat :** contrat à durée déterminée de 3 ans, avec période d'essai de 3 mois.

**Démarrage souhaité :** avril 2018

#### **Activités :**

##### **1) Mise en place de la gouvernance du projet**

- Mise en place, avec l'appui du secrétariat général du Parc amazonien de Guyane, du dispositif de suivi comptable et budgétaire du projet ;
- Appui au Parc amazonien pour la définition du cadre relationnel avec l'autorité en charge des fonds européens ainsi qu'avec l'ensemble des bailleurs de fonds ;
- Mise en place d'un tableau de suivi/évaluation du projet, prévoyant le renseignement d'indicateurs ;
- Prise de contact avec les partenaires et mise en place des instances de gouvernance du projet.

##### **2) Conduite des activités prévues par le projet**

###### **→ Organisation de trois ateliers régionaux (alternativement dans chacun des trois pays)**

- élaboration du contenu et définition des modalités d'organisation de chaque atelier en concertation avec les partenaires ;
- gestion logistique et matérielle (organisation de l'événement + gestion des invitations et déplacements des partenaires) ;
- Rédaction et diffusion des actes de chaque atelier.

###### **→ Production de 4 synthèses thématiques** (meilleures approches d'appui au développement local en site isolé, en particulier par l'écotourisme, la science participative pour la gestion durable des ressources naturelles en milieu amazonien, les stratégies de lutte contre les menaces liées à l'orpaillage illégal, et la transmission des patrimoines culturels vivants)

- Echange préliminaires avec les partenaires afin de définir les objectifs et la méthode de travail pour l'élaboration de ces synthèses ;
- Coordination de la recherche de données et de références bibliographiques existantes ;
- Coordination de la production d'éléments rédactionnels ;
- Reprise de la rédaction et mise en forme ;
- Mise en relecture auprès des partenaires et finalisation des documents ;
- Diffusion des synthèses.

NB : les 3 ateliers annuels seront également mis à profit pour avancer sur le contenu des synthèses

##### **3) Suivi du projet et reporting**

- Organisation des comités de pilotage (1 fois/an) et comités techniques (2 fois/an) ; préparation des notes d'avancement diffusés préalablement, permettant de vérifier la bonne réalisation des engagements et des dépenses; élaboration et diffusion des comptes-rendus ;
- Suivi budgétaire (point d'étape budgétaire sera réalisé deux fois par an (1<sup>er</sup> décembre, 1<sup>er</sup> mai) ;
- Elaboration des comptes-rendus d'exécution requis pour chaque partenaire financier ;
- Rédaction et mise en forme du rapport final.

##### **4) Communication**

- Communication sur le lancement du projet ;
- Présentation régulière du projet et de ses avancées sur les outils de communication du Parc amazonien de Guyane (Site internet, réseaux sociaux, newsletter, rapport d'activités, carnets du PAG, partenariats éditoriaux avec des magazines/journaux/radios/sites web locaux...) ; Les livrables du projet, notamment les synthèses thématiques feront l'objet d'une attention particulière concernant leur diffusion et une médiatisation spécifique sera assurée à ce sujet.

- Diffusion de contenus aux partenaires dans les différentes langues concernées pour que la communication soit relayée dans chaque pays.

### **Compétences:**

#### **Savoirs :**

- Connaissance confirmée de la gestion des espaces protégés et des cadres institutionnels correspondants ainsi que de l'animation territoriale et du développement local ;
- Connaissance souhaitée de l'environnement naturel, culturel, social et économique des pays du plateau des Guyanes ;
- Parfaite maîtrise de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit ; la connaissance du néerlandais et/ou du portugais serait appréciée ;
- Une formation de niveau Master/BAC+5 est requise, avec au moins 5 ans d'expérience.
- Expérience préalable dans la coopération internationale et l'animation de programmes régionaux

#### **Savoir-faire :**

- Pilotage de projet complexe dans ses différentes étapes ;
- Gestion administrative et financière dans un cadre réglementaire exigeant ;
- Suivi et évaluation de projets de territoire ;
- Techniques d'animation et de concertation ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Aptitude à rédiger des documents à l'attention de différents publics (scientifiques, élus, institutionnels, communautés locales ...).

#### **Savoir-être:**

- Organisation du travail et autonomie ;
- Capacité à mobiliser et fédérer autour d'un projet ;
- Capacité d'écoute et de synthèse ;
- Capacité d'adaptation au contexte particulier, compréhension et prise en compte des spécificités culturelles et socioculturelles locales ;
- Aisance en matière de communication ;
- Goût et aptitude pour de fréquents déplacements et missions de terrain dans des pays différents

### **RENSEIGNEMENTS :**

Arnaud ANSELIN, directeur adjoint du Parc amazonien de Guyane  
 Arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr

### **SOUSSION DES CANDIDATURES :**

Les dossiers de candidature doivent a minima comporter une lettre de motivation en anglais ainsi qu'un CV en anglais.

Les candidatures sont à faire parvenir par voie électronique, d'ici le 12 avril (inclus) dernier délai, à : [recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr), en mettant en copie [arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr](mailto:arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr)

Les candidats sont invités à réclamer un accusé de réception afin de s'assurer que leur candidature a bien été reçue.

Actualisation : Janvier 2018

Validation DIRECTION : Janvier 2018

